

DOSSIER CLUB

TROPHÉE
FÉDÉRAL

&

CHAMPIONNAT
DE FRANCE

GYMNASTIQUE

AEROBIC

Au Complexe Gymnique d'ARQUES



18 19
MAI

MATCH AMICAL

FRANCE
VS
ROUMANIE



- Amga_gym
- Amga Arques
- www.arques-gym.fr

© Aerobic Gymnastics photography by Rai Ner



GYMNOVA

MOREAU

Crédit Mutuel



F3 - Curves
3D GYM



Région Hauts-de-France

62 Pas-de-Calais
Mon Département



Mot de la Présidente de l'AMGA



Chers membres, Participants et Passionnés de Gymnastique,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue aux Championnats de France de Gymnastique Aérobie de cette année 2024!!

En tant que présidente du club de l'AMGA, c'est un honneur de vous accueillir dans notre ville d'Arques pour cet événement exceptionnel qui célèbre l'excellence et la créativité dans le secteur de l'aérobic.

Les Championnats de France d'aérobic sont bien plus qu'une simple compétition. C'est un moment où les athlètes peuvent exprimer leur talent, leur dévouement et leur passion pour cette discipline dynamique et exigeante. C'est également une occasion pour nous tous de nous rassembler en tant que passionné et de partager notre amour pour la gymnastique.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants, les entraîneurs, les juges et les bénévoles qui vont contribuer à la réussite de cet événement. Votre dévouement et votre travail acharné sont véritablement admirables, et sans vous, ces Championnats ne pourraient pas avoir lieu.

Je vous encourage tous à profiter pleinement de cette expérience, que ce soit en tant que compétiteur, spectateur ou membre du personnel.

Que ces Championnats soient une source d'inspiration, de camaraderie et de souvenirs inoubliables pour chacun d'entre nous.

Je vous souhaite à tous bonne chance et beaucoup de succès dans vos performances. Que l'esprit de fair-play et de respect guide chaque instant de cette compétition.

Bienvenue aux Championnats de France d'aérobic 2024 !

Sportivement,

Aline BAJEK

Présidente de l'AMGA



LIEU DE COMPÉTITION

COMPLEXE GYMNIQUE
78 avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES



Plan d'accès



ARQUES est une ville située au nord de la France. La ville est située dans le département du Pas-de-Calais de la région Nord-Pas-de-Calais.

Elle se situe en plein cœur du Nord-Pas-de-Calais (France), au centre d'un triangle Lille - Dunkerque - Boulogne.

Elle est distante de :

- 40 km de Calais,
- 45 km de Boulogne,
- 40 km de Dunkerque,
- 60 km de Lille,
- 60 km de Lens...

ACCES ROUTIER

(voiture ou bus) : par l'autoroute A26 sortie N°4 ARQUES

De Lille : prendre l'autoroute A25 en direction de Dunkerque. Prendre la sortie 11, suivre Hazebrouck puis Saint-Omer.

De Paris : prendre l'A1 en direction de Béthune, Boulogne, Calais puis l'A26, direction Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.



ACCES PAR LE TRAIN :

Gare à proximité SAINT OMER (10') HAZEBROUCK (20')

ACCES PAR L'AVION :

Aéroport ligne nationale :
- Lille Lesquin (1h00)

2 aéroports internationaux à environ 2h00 de route :

- Paris Charles-de-Gaulle (2h30)
- Charleroi Bruxelles-Sud (2h10)



STATIONNEMENT

Avant tout, qui dit Complexe écologique dit Attitude écologique !!

Nous vous accueillerons très prochainement à Arques au Complexe Gymnique qui est classé Haute Qualité Environnementale : participez avec nous à l'opération Gym verte 2024 de la FFG!

En effet, les possibilités de stationnement sont réduites (cf plan).

C'est l'occasion de faire un geste pour préserver notre nature : favorisez le co-voiturage, le train ou le trajet en bus.

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme :

- Lorsque le parking sera plein et qu'un bénévole vous l'indique et tente de vous aider, respectez-le.
- Pensez aux autres : respectez le traçage au sol et n'occupez pas plusieurs places en vous garand.
- Ne vous gariez pas autour du complexe : les véhicules de l'organisation sont placés de sorte à ce que les secours puissent accéder à la salle par l'arrière du bâtiment.
- La départementale D211 n'est pas une aire de stationnement : elle est très passante, ses accotements instables, donc cela représente un réel danger de s'y garer (accident, risque de glisser dans le fossé, verbalisation...)
- Si vous n'avez pas de carte d'invalidité, laissez libre les places handicapées.
- Respectez le travail des jardiniers qui mettent tout leur cœur pour entretenir les parterres de fleurs.
- Des autobus vont faire demi-tour dans le parking : ne bloquez pas la circulation dans celui-ci en vous garand dans le rond point ou à l'entrée

Nous vous conseillons de déposer les gymnastes devant le complexe et que le chauffeur du véhicule aille seul se garer plus loin.

Vous aurez à 10 minutes à pieds de la salle, à votre disposition :

- une aire de covoiturage Avenue Newton avec la possibilité de recharger des voitures électriques
- vous pourrez stationner dans les rues Coulomb et Copernic (attention à laisser l'accès aux entreprises)

Un accès piéton sera fléché près de ces rues pour accéder rapidement et en toute sécurité au complexe gymnique.

Nous espérons que tout le monde fera preuve de bonne volonté afin que nos gymnastes puissent vivre un magnifique championnat de France.



- 1) **Interdiction de se stationner sur cette partie de l'avenue Pierre Mendès France** : Route dangereuse, accotements non stabilisés, risque de verbalisation.
- 2) Parking du complexe 150 places pour véhicules légers uniquement. Pour les autocars, possibilité de déposer les personnes à l'intérieur et faire demi-tour.
- 3) Parking en herbe 250 places pour véhicules légers uniquement. **Ne seront ouverts que si et seulement s'il n'y a pas d'intempéries** qui les rendraient impraticables.
- 4) Possibilité de se stationner rue Charles Auguste Coulomb et rue Copernic sans gêner la circulation vers les entreprises.
- 5) Chemin en gravillons permettant de revenir vers le complexe.
- 6) Parking poids lourds, autocars.

CONTACT

AVANT LA COMPÉTITION

Renseignements locaux :

BOURDON Amélie
Correspondant administratif

Tél : 03.21.39.66.52

Mail : contact.amga@gmail.com

Jours et horaires des Permanences : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 18h

Renseignements Techniques :

LENCLOS Laetitia
Correspondant technique local

Tél : 03.21.39.01.82

Mail : laetitiaenclos.amga@gmail.com

Jours et horaires des Permanences : lundi-mardi-mercredi-jeudi de 14h à 16h

Adresse web du site internet du COL :

www.arques-gym.fr

ACCUEIL ET ACCRÉDITATION CLUBS

L'accueil des officiels, des juges convoqués et des clubs se fera directement au Complexe gymnique d'Arques :

- ✚ Vendredi 17 Mai 2024 de 16h à 20h
- ✚ Samedi 18 Mai 2024 de 8h à 21h
- ✚ Dimanche 19 Mai 2024 de 7h30 à 13h

Pour les clubs, afin de pouvoir vous accueillir le mieux possible, merci de compléter la fiche arrivée/départ en annexe et nous la retourner par mail à contact.amga@gmail.com ou par courrier avant le 6 mai 2024.

Les documents qui vous seront remis à l'accueil :

✚ Accréditations Club : remplir via engagym sur ffgym.
Les accréditations seront attribuées selon le règlement fédéral en vigueur

- ✚ Tickets repas et panier pique-nique réservés: remplir et renvoyer au C.O.L, la fiche « restauration » ou « pique-nique » avant le 6 mai 2024.

La salle de compétition sera équipée du parquet de marque Gymnova.

La licence de compétition **AVEC** la photo est obligatoire pour tous les gymnastes, entraîneurs et juges afin de pouvoir circuler librement dans l'enceinte compétitive.

Les chaussures à talons sont strictement interdites dans la salle de compétition et les salles d'échauffement. Toute personne qui ne suivra pas cette règle se verra refuser l'entrée en salle de compétition et d'échauffement.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur l'enceinte de la compétition, des vestiaires et sur le parking.

Dans un souci de sécurité, un contrôle exhaustif des sacs pourra être effectué à l'entrée. Merci de faire passer le message auprès de vos adhérents afin que ces contrôles se déroulent dans les meilleures conditions. Une équipe médicale sera présente.

STAND :

STAND Photos :

La Société Photograpeuz sera présente sur tout le week-end de compétition et assurera la vente de photos sur place.

STAND équipement:

Le COL proposera un stand avec la vente de tee-shirt, débardeur, sweat en pré-vente (sur place, il n'y aura pas de vente ou alors très peu de quantité pour éviter les invendus)

Un lien sera proposé prochainement pour réaliser les réservations sur le site de nine-nine directement.

Voici les visuels :



STAND Brasserie de Clairmarais:

Le COL proposera un stand avec la vente de coffret de dégustation de bière locale de la Brasserie de Clairmarais.

BILLETTERIE

	Samedi	Dimanche	Forfait 2 jours
Tarif public	16 €	16€	26€
Tarif licencié*	13€	13€	22€
Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés.			

* (sur présentation de la licence)

Pour la réservation, merci de compléter la fiche billetterie en annexe avec un règlement par virement ou par chèque.

Le forfait 2 jours est uniquement accessible à la réservation, sur place il ne sera pas possible d'en bénéficier

L'accès à la tribune le vendredi 17 mai 2024 sera possible pour les familles venant assister aux entrainements sur parquet sous réserve d'avoir acheter un billet d'entrée pour le samedi et/ou le dimanche.

REPAS

Pendant toute la compétition, notre équipe de bénévoles « buvette-restauration » sera présente pour vous concocter le samedi et le dimanche des sandwiches, paninis, croque-monsieur, crêpes, friandises, chips et boissons : café, eau, soft, bière locale de la Brasserie de Clairmarais etc...

Pour toute ouverture de compte « buvette », merci de compléter l'annexe fiche buvette et à déposer lors de votre venue accompagnée d'*un chèque de caution de 150€* à l'ordre de l'AMGA.

Le COL proposera pour les clubs qui le souhaitent des réservations:

- de paniers pique-nique retour le samedi soir et le dimanche midi (annexe à compléter)
- d'un buffet froid le samedi midi (à suivre prochainement la composition du buffet)
- d'un buffet chaud le samedi soir (à suivre prochainement la composition du repas)

Si vous êtes intéressé(e), merci de compléter la fiche réservation repas ou pique-nique en annexe avant le 6 mai 2024. Règlement avant le 6 mai 2024 par virement uniquement.

Sur place, il ne sera pas possible de faire des réservations de pique-nique ou de restauration en dehors des ventes de la buvette.

Des gobelets réutilisables seront mis en place à chaque 1^{er} achat d'une boisson il faudra verser 1€ de caution récupérable lors du rendu du gobelet.

ANIMATIONS-MASCOTTE

Une Mascotte de la Région des Hauts-de-France sera présente pendant toute la durée des Championnats de France.

OU DORMIR ?

Vous pouvez vous rendre sur le site de l'office de tourisme de Saint-Omer :

Pour les hôtels à proximité:

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/hotels/>

Pour les campings :

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/campings/>

Pour les meublés de groupes :

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/meubles-de-groupes/>

Pour les chambres d'hôtes :

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/chambres-dhotels/>

Pour les meublés de tourisme :

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/meubles-de-tourisme/>

Pour les aires de camping-cars :

<https://www.tourisme-saintomer.com/secteur/aires-de-camping-cars/>

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



Les Frangins

